

9

Conseil d'Administration du 29 juin 2011
Déclaration unitaire des administrateurs salariés
CGT – UNSA – SUD-Rail – CFTD
sur le rapport GRIGNON

Monsieur Le Président,

Cest au nom des administrateurs salariés MM. Roux, Roy, Tourneboeuf, Giraudon, Mahieux et moi-même que je vais vous lire cette déclaration.

Comme vient de le dire le Président du Comité stratégique, un comité commun « voyageur et stratégique » s'est tenu le 27 juin. Il n'est pas question de refaire, après celui du Président, un résumé des débats mais plutôt d'informer, l'ensemble des administrateurs ainsi que le commissaire au gouvernement des appréciations des administrateurs salariés parrainés par leur organisation syndicale.

Pour nous, le rapport de M. Grignon se divise en 2 parties :

- ❖ la première que nous appellerons « **le fond** » où M. Grignon affirme que la concurrence est inéluctable, qu'elle apportera développement et qualité de service, tout cela de manière grenello-compatible et à moindre coût pour les régions....
- ❖ Le second que nous intitulerons « **la forme** » qui concerne la mise en œuvre d'expérimentation autour de 9 axes :

- ✓ Le périmètre
- ✓ la tarification
- ✓ les gares
- ✓ le matériel roulant
- ✓ la maintenance du matériel
- ✓ la sûreté
- ✓ les relations contractuelles
- ✓ les dispositifs réglementaires et législatifs
- ✓ les aspects sociaux

Pour le secrétaire d'Etat aux transports, M. Marianni, les suites de ce rapport devaient se situer autour d'une réflexion approfondie des différents acteurs sur les modalités sociales, techniques et juridiques de la mise en œuvre des préconisations de M. Grignon.

Cette nouvelle perspective n'était pas du « goût » de l'ARF et du GART qui, au travers de communiqués, demandaient, entre autre, qu'avant toute décision un bilan des politiques d'ouverture à la concurrence fret et voyageur soit effectué et qu'un débat national soit ouvert sur l'ensemble du système ferroviaire.

Ces demandes ont trouvé en quelques sortes leur réponse dans la déclaration de la Ministre Mme Nathalie Kociusko Morizet le 16 juin lors du colloque au

CESE puisqu'elle a annoncé l'ouverture **d'assises sur le ferroviaire** en septembre

Pour notre part, le débat sur le fond doit précéder toutes discussions sur la forme et nous n'étonnerons personne dans ce conseil en rappelant **notre opposition à la libéralisation des transports ferroviaires régionaux.**

Nous réfutons aussi le caractère soi-disant inéluctable d'une telle décision, et refusons que soient présentés comme acquis et prouvés les « bienfaits de la concurrence » qui ne sont en fait que l'application d'un choix politique.

Ces éléments, M. Grignon les suggère fortement dans son rapport, même s'il reconnaît comme l'ensemble des acteurs concernés que rien n'oblige à ouvrir ce service public à la concurrence.

Développer le service public ferroviaire et répondre aux exigences de qualité des usagers et à celles des conditions de travail de l'ensemble des cheminot(e)s demandent d'autres perspectives que l'ouverture à la concurrence du service ferroviaire régional.

Dans ce cadre, il nous semble indispensable que Mme la Ministre et M. le secrétaire d'Etat entendent tous les messages des acteurs du ferroviaire et que plutôt que de poursuivre des discussions sur la forme, des débats sur le fond prennent corps dans un grand débat national sur le ferroviaire.

Ainsi, nous pensons que « les assises du ferroviaire » annoncées par Mme Nathalie Kociusko Morizet devraient aborder les questions suivantes :

- un bilan des ouvertures à la concurrence tant fret que voyageurs dans notre pays et en Europe,
- l'évolution de notre système ferroviaire que ce soit financièrement ou structurellement,
- l'avenir des TER et de leur développement, dans une nouvelle étape de la « régionalisation à la française » mais aussi plus généralement l'avenir et le développement du service public ferroviaire dans toutes ses dimensions voyageurs et fret.

Pour les administrateurs salariés MM. Roux, Roy, Tourneboeuf, Giraudon, Mahieux et Bascunana, ces assises pourraient ainsi permettre à tous les citoyen(ne)s de débattre sur l'avenir du système ferroviaire dans notre pays.

Cela suppose d'y reconnaître la place de tous : Etat, élu(e)s politiques locaux, régionaux et nationaux, organisations syndicales, associations d'usagers, collectifs de défense des services publics ferroviaires, partis politiques, entreprises du secteur, etc...

Dans ce cadre, il nous semble tout à fait prématuré de mettre en place le groupe de travail sur les questions sociales souhaité par M. Bertrand lors du même colloque, avant de connaître les conclusions et les orientations des assises du ferroviaire.

Les organisations syndicales de cheminot(e)s ne refusent pas le débat sur les questions sociales ; au contraire, elles ont bien sûr des propositions dans ce domaine et pour l'ensemble des salarié(e)s du secteur ferroviaire. Mais cette discussion doit être le prolongement des décisions politiques et stratégiques qui seront prises à l'issue du débat annoncé. Entamer une telle discussion par anticipation reviendrait à nier l'utilité des « assises du ferroviaire » souhaitées par Mme la Ministre des Transports.

Pour finir, comme nous l'avons fait en mars 2010, nous voulons souligner solennellement ici les risques sociaux que porte ce sujet.

Le Gouvernement, les autorités organisatrices, comme la Direction SNCF, doivent entendre qu'en l'état, la plus petite tentative d'ouverture à la concurrence des Transports Ferrés Régionaux de Voyageurs, soit-elle locale ou expérimentale, engendrerait une réaction sociale unitaire de niveau national.